

EVALUATION ET PRÉVENTION DES RISQUES DES TRAVAILLEURS EN IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE (IRM)

18 JUIN 2019 OU 15 OCTOBRE 2019
INSTN & NEUROSPIN - CEA SACLAY



En bref

Formation d'une journée destinée aux personnels concernés par l'application du décret n°2016-1074 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés aux champs électromagnétiques (CEM), notamment en IRM.

Public

Tout personnel des laboratoires de recherche, des hôpitaux, des cliniques privées et des centres d'imagerie médicale devant travailler à proximité d'un dispositif d'imagerie IRM et donc de fait concernés par le décret.

Prérequis

Il est recommandé de posséder quelques notions élémentaires en physique pour profiter pleinement de cette journée de formation.

Compétences visées

- Se familiariser avec les concepts et les grandeurs physiques mis en jeu lors de l'utilisation des CEM et plus particulièrement en IRM
- Identifier les risques pour le travailleur en IRM
- Comprendre et interpréter la réglementation suite à la publication du décret n°2016-1074
- Décrire et caractériser les effets des CEM sur la santé et la sécurité des travailleurs
- Etablir et mettre en pratique des mesures de prévention individuelles et collectives (« bonnes pratiques ») pour limiter les risques chez le travailleur
- Apprécier la mise en œuvre de ces « bonnes pratiques » en visitant les installations de NeuroSpin (IRM 3 T et show-room du projet Iseult IRM 11,7 T)

Durée 1 journée -7 heures
Lieu INSTN et NeuroSpin - CEA Saclay
Tarif 500 €

Groupe limité à 15 participants

Contact Albertine Dubois – albertine.dubois@cea.fr

Référence 93B

Pour une déclinaison de cette formation en intra-entreprise, nous contacter.



Crédit photo : © CEA NeuroSpin

Contenu

- Rappels de physique, généralités sur les CEM en IRM et les risques associés
- Présentation du décret n° 2016-1074 (limites d'exposition, travailleurs à risque particulier, dérogation IRM)
- Effets directs, sensoriels ou indirects, transitoires et à long terme sur la santé
- Bibliographie et retour d'expérience
- Mise en place du décret (information des salariés, bonnes pratiques, signalisation et suivi d'exposition)



Les plus

- Visite des installations de NeuroSpin, centre de recherche du CEA, expert dans le domaine de l'IRM haut champ
- Savoir-faire reconnu de l'INSTN en matière de formations réglementaires
- Mise en situation et présentation de « bonnes pratiques » sur des cas concrets
- Accessibilité du site (bus direct depuis la gare de Massy-TGV)

